

LE MANIFESTE D'ORLÉANS ET LA SYNTHÈSE ANARCHISTE...

J'ai déjà dit, et plusieurs camarades l'ont dit aussi, que le *Manifeste d'Orléans* et la *Synthèse anarchiste* ne s'opposent pas, ne s'excluent pas. Évidemment, ce sont deux documents qui ne se confondent pas: ils sont distincts. Pour qu'ils ne fissent qu'un, il faudrait que de la première à la dernière ligne l'une ne fût que la copie littérale de l'autre.

Reste à indiquer par quel trait - essentiel ou secondaire - ils se différencient.

L'ami Burgat, du groupe du Havre, le dit excellemment:

«Le Manifeste d'Orléans, rédigé par des compagnons anarchistes-communistes-révolutionnaires, était destiné à grouper des camarades anarchistes de tendance communiste-libertaire et d'action révolutionnaire. Si l'A.F.A. est une organisation qui, localement, régionalement, nationalement et internationalement ne doit compter parmi ses membres que des anarchistes de tendance communiste-libertaire et d'action révolutionnaire, le Manifeste d'Orléans résume fort bien ses principes, ses aspirations, son but, ses méthodes de propagande et d'action et les adhérents de l'A.F. A. n'ont qu'à l'adopter tel quel.

Mais si l'A.F. A. se propose de grouper - immédiatement ou par la suite - tous les anarcho-syndicalistes, communistes, libertaires et individualistes anarchistes partisans de l'organisation et désireux de coordonner leurs efforts, c'est la Synthèse anarchiste qu'il faut adopter comme base de l'A.F. A.».

On le voit: entre le *Manifeste d'Orléans* et la *Synthèse anarchiste*, il n'y a qu'une différence de degré et non une opposition de nature; il n'y a qu'une question de «plus» ou de «moins».

Le *Manifeste d'Orléans* n'ouvre qu'à demi les portes de l'Organisation et impose aux groupements qui l'adoptent l'obligation de n'accepter que les anarchistes de tendance communiste-libertaire et d'action révolutionnaire; tandis que la *Synthèse anarchiste* ouvre toutes larges les portes de l'organisation et laisse à chaque groupement local, seul et souverain juge en la matière, la faculté de fixer lui-même son mode de recrutement et d'organisation intérieure.

Le *Manifeste d'Orléans* limite les frontières et ferme l'accès de l'Organisation locale, régionale, nationale et internationale, à tous les anarchistes qui n'adoptent pas totalement les principes qu'il formule, les moyens de propagande et d'action qu'il préconise, les fins immédiates et lointaines qu'il affirme.

La *Synthèse anarchiste*, elle, élargit les frontières et ouvre l'accès de l'organisation, locale, régionale, nationale et internationale à tous les anarchistes: syndicalistes, communistes ou individualistes, qui sentent le besoin de lutter ensemble contre l'autorité dont ils sont, les uns et les autres, dans les mêmes conditions et pour les mêmes motifs, victimes; qui estiment possible et désirable d'unir, pour les rendre plus féconds, leurs efforts de propagande et d'action; qui sont résolus à travailler ensemble à la destruction des institutions autoritaires et à l'instauration d'une société qui assure à chaque individu le maximum de bien-être et de liberté.

En d'autres termes et en résumé, le *Manifeste d'Orléans*, plus étroit, s'adapte à une organisation ne groupant dans son sein que des éléments de même tendance poursuivant le même but à l'aide des mêmes moyens de propagande et des mêmes méthodes d'action; tandis que la *Synthèse anarchiste*, plus large, est appelée à servir de base à une organisation destinée à rassembler tous les éléments anarchistes: ceux-ci, plus syndicalistes-révolutionnaires que communistes-libertaires ou individualistes-anarchistes; ceux-là, plus communistes-libertaires que syndicalistes-révolutionnaires ou individualistes-anarchistes; les autres,

enfin, plus individualistes-anarchistes que syndicalistes-révolutionnaires ou communistes-libertaires; chacun disposant librement du plus clair de son activité en faveur de la propagande et de l'action qui ont ses préférences; mais tous vivant en bonne et loyale camaraderie et résolu à combiner leurs efforts en toutes circonstances favorables à un travail concerté et qui gagne à être fait en commun.

Voilà simplement, clairement, honnêtement exposé ce que je pense, sans idée de derrière la tête, sans autre souci que celui d'élucider une question qui, dans les présentes conjonctures, a une grande importance.

De tous côtés on parle d'Unité. Voici venir un Congrès qui se propose, si j'en pénètre exactement le sens, de fonder ou de rétablir l'Unité. Si cette Unité a pour objet de rassembler des compagnons d'une seule tendance, point n'est besoin d'en parler. Entre camarades qui sentent et pensent de même, qui sont pleinement d'accord sur les principes, les buts et les voies et moyens, l'Unité est faite; il est inutile de perdre son temps à en discuter longuement. Elle existe déjà dans les esprits et dans les cœurs ; d'elle-même elle se réalisera dès qu'on aura le désir sincère d'en faire une réalité agissante. Il ne pourra y avoir d'obstacle que dans les conflits et rivalités de personnes et ces compétitions seraient indignes de véritables anarchistes.

Cette Unité, c'est celle que peut établir le *Manifeste d'Orléans*.

Celle que je propose n'est pas faite: elle est à faire. C'est celle qui, ayant provoqué et amené entre les anarchistes de toutes tendances le désarmement des haines, inspirant à tous la volonté de militer en loyal accord et en camaraderie réciproque, fera de tous ceux et de toutes celles qui ont en haine l'Autorité sous toutes ses formes, une immense famille: la famille anarchiste.

J'espère que notre A.F.A. sera cette famille.

C'est à cette Unité que tend la *Synthèse anarchiste*.

Sébastien FAURE.
